UNIVERSITÉ DE GENÈVE
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES

CAHIER DES CHARGES
(corps enseignant)

FONCTION Chargé-e d'enseignement

☐ Suppléance (contrat DIP uniquement)

Nom et prénom du/de la titulaire	
Taux d'activité	100%
Faculté (UPER), institut et centre interfacultaires (UER)	de médecine
Section ou département	CUMD - Département de médecine dentaire préventive et de premier recours
Nom et prénom du/de la responsable hiérarchique	LEPRINCE Julian

Autre UPER/UER concernée par ce cahier des charges ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :

Nom et prénom du/de la responsable hiérarchique

Taux : le total des points 1, 2 et 3 doit atteindre 100%

1. ENSEIGNEMENT ET ENCADREMENT DES ETUDIANT-ES

Taux consacré 10

Sous la direction du responsable du domaine:

• Élaboration du contenu de l'enseignement, la conception de méthodes didactiques et d'évaluation, l'organisation pratique de l'enseignement, son évaluation (contrôle continu, examen, choix des experts), la détermination des moyens techniques.
• Adaptation permanente de l'enseignement en fonction des évolutions scientifiques touchant le domaine concerné.
• Participation à l'enseignement théorique et pratique aux niveaux 2BA, 3BA, 1MA et 2MA dans le domaine de la médecine dentaire en cariologie et endodontie et en microbiologie orale.
• Participation à l'enseignement postgradué en endodontie une fois le programme initié.

2. RECHERCHE

Taux consacré 60

Pour le chargé d'enseignement titulaire d'un doctorat :

• Participation à un projet de recherches dans les domaines de la microbiologie orale, de la cariologie et de l'endodontie.
• Diffuser les résultats obtenus dans le cadre de la recherche par le biais de publications dans des revues scientifiques d'audience internationale.
• Participation à des séminaires ou des conférences dans le domaine de spécialité.

3. AUTRES TACHES
3.1. GESTION, ORGANISATION, ADMINISTRATION, DIRECTION

Taux consacré 30

Sous la direction du responsable du domaine :

- Conception, développement et préparation du programme de spécialisation en endodontie.

- Suivi des tâches de gestion en lien avec l'enseignement.

Le/la titulaire participera aux tâches de gestion et d'organisation qui sont liées au domaine spécifique qui lui est confié.

3.2. SERVICES A LA CITE

Dans le cadre de son activité, le/la titulaire doit être prêt-e, le cas échéant, à exercer vis-à-vis de la collectivité, une fonction de service rentrant dans la mission de l'Université, ce type d'activité faisant *ipso facto* partie du cahier des charges.

4. AUTRES DISPOSITIONS

Le-la collaborateur-trice est tenu-e de suivre les directives de l'Université et de sa subdivision en matière de sûreté, de santé et de sécurité au travail.

Selon les besoins du service, le titulaire peut être appelé à suppléer un-e collègue.

La CUMD encourage ses collaborateurs/trices à présenter les résultats des recherches et des expertises cliniques réalisées dans le cadre de leur mandat à l'Université de Genève dans des congrès nationaux et/ou internationaux et, le cas échéant, sur les plateformes en ligne et les réseaux sociaux, au nom de l'Université de Genève, afin d'augmenter la visibilité des travaux réalisés au sein et pour le compte de notre institution.

Par sa signature, le/la candidat/e atteste qu'il/elle a pris connaissance de la proposition de cahier des charges afférent au poste mis au concours qui sera soumise à l'autorité de nomination/d'engagement, ainsi que de la Charte d'éthique et de déontologie et de la Charte du doctorat. La proposition de cahier des charges signée ne saurait en aucun cas être considérée comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un contrat de travail par l'autorité compétente selon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement.

Date et signature du/de la responsable hiérarchique *

Date et signature du/de la titulaire

Date et signature du/de la responsable hiérarchique de l'autre UPER/UER, le cas échéant *

** signature manuscrite pour les fonctions professorales*

Imprimer le formulaire

Mémento de l'Unige ¦ 0241 : Etablir un cahier des charges pour toutes les fonctions du corps enseignant